

AU PIED DU CHATEAU

Bulletin d'information de la commune d'Aspremont

n°92

Décembre 2018

Réalisation Michèle GARAGNON & Jacques FRANCOU



C'est bientôt NOËL ..!

Deux journées de festivités pour les petits, les jeunes et les aînés

Samedi 15, ce sera le tour des plus anciens: distribution des colis de Noël et apéritif partagé marqueront cette fin de matinée. L'après midi sera consacrée aux plus jeunes mais aussi aux parents. Le Ludambule, ludothèque associative et itinérante des Hautes Alpes viendra animer et mettre en jeux les deux salles de la mairie.

Le goûter et l'arrivée espérée du Père Noël avec son lot de cadeaux pour tous clôtureront cette après midi festive.

Dimanche 16 décembre: le désormais traditionnel marché de Noël animera la place du village. Producteurs, artisans, associations... marrons grillés, crêpes et vin chaud seront au rendez-vous ainsi que le traditionnel repas de soupe d'épeautre au restaurant O' Bécassier

LA CÉRÉMONIE DES VOEUX

se déroulera le
samedi 12 janvier à 18 H à la mairie.

Le Mot du Maire,

Nous avons oeuvré cette année pour améliorer et développer la qualité de vie dans le village en nous attachant, comme nous nous y étions engagés, à concentrer notre énergie et nos deniers pour la jeunesse du village. Le parc de jeux qui vient d'être mis à leur disposition semble répondre aux attentes. Notre prochain objectif concerne la sécurisation du village en aménageant la RD 1075 afin de diminuer la vitesse et de faciliter le franchissement de cette voie.

Je vous souhaite, avec tout le conseil municipal, de bonnes fêtes de fin d'année qui je l'espère se dérouleront dans le calme et la sérénité, compte tenu des événements nationaux.

Votre Maire

J. Francou



L'évêque de Gap et d'Embrun à Aspremont

Comme pour toute inauguration, il y avait du monde, beaucoup de monde en cette fin d'après-midi du 1^{er} dimanche de juillet pour cette bénédiction célébrée par Monseigneur Xavier Malle, évêque de Gap et d'Embrun, entouré des prêtres de la Paroisse. Parmi toutes les personnes rassemblées, on notait la présence de la sénatrice Patricia Morhet-Richaud, de Bernadette Saudemont, conseillère départementale et bien sûr des élus de la Commune.

Cette cérémonie d'une grande simplicité s'ouvrait sur les mots de bienvenue du maire, puis Monseigneur Malle exprima sa reconnaissance et rendit hommage "aux anciens qui ont construit cette église au 12^e siècle et à leurs héritiers qui en prennent soin maintenant pour la transmettre à leurs enfants". Après cette bénédiction de l'église rénovée, un moment convivial autour d'un verre avait été organisé sur le parvis de l'église.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Un parc pour nos enfants



Nous avons souhaité associer les enfants et les jeunes de la commune à la réalisation du projet de création de terrains de jeux sur la commune, nous les avons donc conviés à trois réunions en cours d'année. La première a eu lieu en janvier, ils étaient une douzaine à avoir répondu présent à notre invitation et ont su montrer par leurs idées une vraie implication dans ce projet. Une deuxième réunion était programmée en mars, ils étaient plus d'une vingtaine pour regarder et choisir avec nous les jeux et aménagements pressentis et donner leur avis. L'enthousiasme était au rendez-vous ! C'est enfin après deux mois d'utilisation de ces équipements que nous nous sommes à nouveau réunis pour partager les ressentis et faire le point.

Nous sommes très satisfaits de constater que ces installations correspondent à leurs attentes et que ce lieu est désormais leur terrain de jeu favori. Il permet également aux parents du village de se rencontrer et de faire plus ample connaissance, c'est aujourd'hui un lieu d'échange qui va se développer.

Des aménagements complémentaires y seront réalisés : installation de barbecues, de tables, de bancs et d'un petit chalet afin d'y organiser également des manifestations tels que brocante, concert, concours de boules...etc. Ce nouveau lieu d'activité n'a pas pour but d'en remplacer d'autres mais de multiplier les lieux de vie dans notre village

Ces travaux importants ont coûtés 221 736,60 € financés par une subvention de 30% par la Région, de 30% par le Département et de 20% par l'Etat.

Cet équipement manquait cruellement à nos enfants qui à maintes reprises nous avaient fait part de leur impatience.



TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Bâtiments

La façade de la Mairie a pris un coup de jeune grâce à la restauration de ses volets qui ont été repeints en bleu. C'est une première tranche de travaux, nous ferons les volets coté cours l'année prochaine. Nous avons souhaité étaler la dépense qui s'est élevée à 3 832 €.

Un nouveau mât porte-drapeau ajoute une touche de couleur sur les murs de pierres.



Nous avons effectué, en régie, les travaux de réfection du logement social de l'ancienne Mairie qui avait été endommagé par l'ancienne locataire à la suite d'un dégât des eaux. Ces travaux ont été effectués par Wilfried et Patrick pour un coût d'environ 2 350 €.

Il est disponible à la location.



Mobilier urbain

Des tables et bancs de pique nique en pierre ont été installés sur la place du village et à côté de la supérette. Régulièrement utilisés par des touristes et des vacanciers ils ajoutent à la qualité de l'accueil de notre village. Ils les incitent à faire une pause et à profiter de nos commerces. Nous achèterons d'autres tables de ce type pour les installer dans le parc de jeux.

Le coût de cette acquisition, financée sur nos fonds propres, s'élève à : 3 654 €.



Cet été nous avons été victimes du vol de la fontaine du cimetière. Cette fontaine en fonte a donc attiré les convoitises. Nous avons décidé de la remplacer par un modèle équivalent équipé d'un système de purge automatique. Wilfried qui s'est occupé de ce remplacement a sécurisé le dispositif afin d'éviter qu'elle ne disparaisse à nouveau.

Coût de l'opération 4 000 €.

Voirie

Nous avons réalisé des travaux de remise en état de certaines voiries : patègues, château, les îles... pour un coût total de 57 000 €. Financés en partie par des subventions du Conseil Départemental à hauteur de 22 000 €.



Nous nous étions équipé d'un tracteur et d'une fraise à neige pour déneiger le village, quand la commune revêt son manteau blanc.

Afin de compléter nos équipements et parfaire notre dispositif la commune vient d'acquérir une saleuse qui nous permettra de mieux sécuriser vos déplacements dans le village et éviter glissades et chutes éventuelles. Coût de ce matériel 2 760 €

Wilfried attend avec impatience les premières chutes de neige pour tester cet équipement.



Le 11 Novembre de nombreux aspremontaises et aspremontais sont venus célébrer le centenaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918. Parmi eux des jeunes du village ont tenu à perpétuer ce souvenir pour rendre hommage à nos défunts combattants et éviter que de tels conflits ne se renouvellent.

La fête du village

La nouvelle association, l'AAF (Association Aspremontaise des Festivités) créée en toute fin d'année 2017 pour remplacer l'ancien Comité des Fêtes et pour reprendre l'organisation de la fête votive du mois d'Août, assurée depuis deux ans par l'ASPA, a bien rempli son rôle ! Merci à Jean-Pierre Biglia, son président et à l'équipe de bénévoles qui travaille à ses côtés.



Une fête sur trois jours début août dans la plus pure tradition avec soirée mousse et neige les vendredi et dimanche, et danseuses le samedi soir, le tout avec le concours du DJ Magic Dance. Sans oublier, bien sûr les trois concours de boules et les jeux pour les enfants le dimanche après-midi, l'édition 2018 a été, malgré une météo capricieuse, une belle réussite.



En plus de la fête, l'association a proposé, au cours de cette année 2018 d'autres animations et moments conviviaux :

La chasse aux oeufs pour les plus jeunes le jour de Pâques.

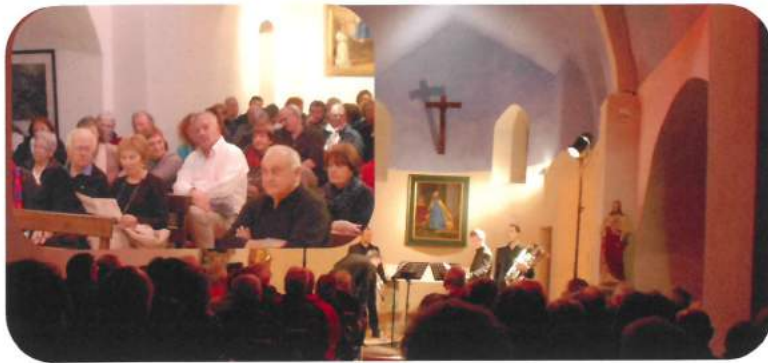
En mai la fête des voisins et en juin la fête de la musique animée par le groupe "Haut Buëch Night Fever".

Une soirée "moules frites", en partenariat avec le restaurant O'Bécassier a rassemblé un grand nombre d'habitants sur la place du village.

De bons moments de partage et de rencontres conviviales.



CEREMONIES, FESTIVITES, PATRIMOINE



Au mois de juin, c'est Emma Cercchi, petite fille d'une dizaine d'années, mais à la voix exceptionnelle, qui a conquis le cœur du public venu, là aussi, nombreux pour l'écouter. Elle avait déjà impressionné les Aspremontais présents à la cérémonie des vœux en ce début d'année où elle était venue nous chanter quelques chansons. **Elle vient de remporter la finale de "The Voice Kids"**. Nous la félicitons très chaleureusement. Nous espérons qu'elle reviendra chanter dans notre village et que cette victoire marquera le début d'une longue et belle carrière musicale.



En septembre du **théâtre avec Show Devant**, association de théâtre amateur basée à Aspremont, ou plutôt une lecture mise en scène et en musique à partir du livre de Katarina Mazetti "Le mec de la tombe d'à côté". Un texte où se mêlent réflexion, tendresse et humour. Anne, Cécile, Bernard et Max ont été chaleureusement applaudis.



Le Château



Les travaux de nettoyage et de restauration se poursuivent sur le site du château. Après plusieurs chantiers internationaux, l'ASPA a souhaité s'engager sur des travaux plus professionnels. Ces travaux se sont concentrés cette année sur l'ancienne citerne du château, avec la restauration du mur sud et de l'angle nord de cette construction. La meurtrière de la tour sud est également en cours de restauration. Ces travaux ont pu être engagés grâce à l'aide de la Fondation du Crédit Agricole (2 500 € accordés sur un coût de 3 000 €). Trois journées citoyennes, en avril, juin et septembre, ont également permis, grâce au travail des bénévoles, de faire avancer le travail de nettoyage et de dégagement de certaines parties du château. Depuis le printemps, le drapeau du Dauphiné (ancienne province à laquelle appartenait le château au temps de sa splendeur) flotte au dessus de la citerne. L'achat d'une table d'orientation, avec l'aide du Département, est en projet. En 2019, les travaux et les journées citoyennes reprendront pour continuer à rendre ce site toujours plus agréable et sécurisé. Les bonnes volontés sont bien sûr les bienvenues !

LES ACTIVITES COMMERCIALES

Aux petits délices



Les enfants de l'accueil de loisirs d'Aspres deviennent boulangers !

Le 24 octobre dernier, une bonne vingtaine d'enfants sont venus visiter notre boulangerie "Aux petits délices". Accueillis par Mallorie et Karm, les enfants sont passés de l'atelier de confection des brioches à celui de petits sacs de pépites de chocolat. En tee-shirt blanc et toque sur la tête, ils ont même réalisé quatre grosses brioches qu'ils ont remportées chez eux ! Pendant que la pâte levait, ils ont, aussi, découvert et profité des installations de jeux installés tout près de la boulangerie.

Superette

L'installation d'un sas à l'entrée de la supérette a permis d'améliorer le confort de notre commerce de proximité, tant pour le public que pour les gérants, Céline et Jean-François. Ceux-ci ont également aménagé l'intérieur de leur magasin en créant un petit salon chaleureux et convivial où les clients peuvent s'installer un moment, avec télé et internet en accès libre ! Quant au chalet des livres il fonctionne très bien et attire toujours plus de lecteurs !



O'bécassier

Cet hiver n'oubliez pas tous les jours, à partir de 18 h, partie de Moune.

L'ambiance est toujours au rendez-vous autour d'un verre bien entendu.

Le Vendredi 25 janvier 2019 la place du village sera aménagée pour accueillir les passionnés du monte Carlo sur la spéciale VALDROME -SIGOTTIER.

La route sera fermée dès 7 h du matin

Les premières voitures partiront à 9 h 11 et à 14h 23

Café, Pastis, rosé, merguez seront à votre disposition sur la place du village.

Une nouvelle Pizzeria



Nel's et Flo se sont installés sur le parking des Tilleuls depuis le 1er novembre en remplacement de Mr Hejl.

Ils vous attendent, tous les vendredis et dimanches ainsi que les jours fériés, à partir de 18 h.

Ceux qui ont déjà goûté leurs pizzas les ont trouvées excellentes et attendent, avec impatience, la semaine suivante pour en déguster une autre..

Tél : 07 68 60 44 65

Yoga

Pour votre bien être, Carole vous attend tous les jeudis à 18h et les mercredis à 9h30 dans la salle des associations d'Aspremont "pour qu'au fil des saisons l'arbre de vie insite à sentir l'énergie circuler dans le corps entre terre et ciel". Un espace pour venir se détendre, relacher des tensions et partager un temps joyeux et ludique en famille.



N'HESITEZ PAS prenez contact.
mail : XROLEVEYRAT@HOTMAIL.fr
Tél : 06 49 98 14 80



Aspremont de Yoga
santé - bien-être - plaisir - détente

À PARTIR DU 1er NOVEMBRE 2018

La procédure d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) arrive enfin à son terme. Nous devrions pouvoir l'approuver, en Conseil municipal, au cours du premier semestre 2019. Nous avons apporté les dernières modifications à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée à la Mairie du 3 Septembre au 2 Octobre. Nous avons globalement pris en compte les remarques que certains d'entre vous ont formulées :

- L'ER 13 relatif à la création d'un cheminement piéton sur la propriété LAURENT ne sera pas conservé sa réalisation étant trop complexe.
- L'ER 14 relatif à la création d'un voie sur les parcelles ZK 151 et 153 ne s'avère pas indispensable l'accès pouvant être déplacé sur l'ER 12 qui sera redessiné pour rejoindre la voie communale existante.
- La superficie de l'ER 05 (création d'un parking au cimetière) ne peut pas en l'état être modifiée. Il ne s'agit que d'un zonage estimatif. Le bornage sera réalisé en concertation avec les propriétaires.
- La zone pour déplacer une entreprise de maçonnerie n'est pas conservée en l'état, elle se situera sur les terrains ZK 19 (en partie), ZK 20 et 21 de moindre valeur agronomique.

Il reste à régler un point important : l'abandon de la source de l'Adrech dans la mesure où ne pouvons pas protéger ce captage comme la loi nous l'impose. Nous avons engagé une concertation avec la commune d'Aspres pour qu'ils nous vendent le volume d'eau correspondant à cette source soit environ 10 000 m³

Les pièces de ce dossier sont consultables sur le site internet :

<https://aspremont.wixsite.com/mairie>

Projets en cours



Terrain "Devant Vière et Pré la cour"

Enfin ça semble bouger sur ce terrain dont l'aménagement à connu depuis de nombreuses années de multiples rebondissements. La Société d'Investissement Immobilier Européen, propriétaire a chargé la société de construction NATILLIA de déposer les permis de construire.

Deux d'entre eux devraient arriver en mairie très prochainement.



Nous venons de recevoir une demande de permis de construire pour le changement de destination du Grand Buëch qui serait acheté prochainement afin d'y réaliser l'aménagement de :10 logements (1 F1, 4 F2, 4 F3, 1 F4) pour la location.

Si cette opération se réalise elle permettra d'élargir le parc locatif dans la commune et évitera que ce bâtiment ne se détériore.



Un projet d'aménagement sur la colline du château est en cours. Monsieur Espié va déposer une demande de permis de construire pour deux maisons sur les cinq qu'il compte réaliser lorsqu'il aura obtenu les autorisations nécessaires.

Monsieur Chion vient, enfin de vendre l'une de ses maisons situées derrière la boulangerie.

L'autre est occupée depuis le 15 Novembre par le SMIGIBA (syndicat qui gère le Buëch et ses affluents regroupant 62 communes). Cette entité installe provisoirement son siège à Aspremont dans l'attente de locaux définitifs.

Cette installation va générer une activité importante sur la commune tant par l'arrivée des 12 agents qui la composent que par les réunions qu'elle organise.

Elle contribuera à n'en pas douter à un développement économique pour le village.



Taxe et Redevance des OM

La communauté de communes, devant les difficultés qu'elle rencontre pour recouvrer la Redevance des Ordures Ménagères, notamment dans le Dévoluy (Il y a actuellement 400 000 euros d'impayés), a décidé de revenir à la Taxe en 2019. Nous payerons donc en 2019 avec notre taxe foncière nos OM !

Le taux devrait se situer aux alentours de 14%.

La communauté de communes n'ayant pas souhaité garder la compétence sociale jeunesse que nous avions dans notre ancienne intercommunalité, les communes du Haut Buëch ont dû se réorganiser pour faire perdurer ce service indispensable. Dans un premier temps nous avons décidé de créer un SIVU pour gérer ce service jeunesse, mais devant les difficultés juridiques et les coûts supplémentaires engendrés, nous sommes revenus sur cette décision et d'un commun accord nous avons confié à la commune d'Aspres la gestion de cette activité.

La CCBD a décidé d'acquérir l'ancienne MAPAD de Veynes et de réaliser des travaux d'aménagement de ces locaux pour y mettre les services de la communauté de communes et d'autres services administratifs, le coût de cette opération est estimé à 1,5 millions d'euros de travaux et 250 000€ d'acquisition.

BRÈVE



Les gilets jaunes se sont mobilisés à Aspremont. Un groupe d'une vingtaine de personnes s'est réuni pour filtrer la circulation sur le pont toute la journée les samedis 1er et 8 décembre. Il n'y a eu aucun incident.



État civil

Naissances :

Jamila QUINET VEYRAT DE LACHENAL le 06/05/2018
Souad NASRAOUI le 03/06/2018
Shana GALLIANO le 05/07/2018
Fanny GROSSI le 15/09/2018

Mariages :

Nicolas LELOUP et Sibylline CORREARD le 28/07/2018

Décès :

Marie-Louise PALPANT le 06/05/2018 à l'âge de 92 ans
Jean-Paul AUBAUD le 13/07/2018 à l'âge de 59 ans
Jeannette ESCANDE le 15/08/2018 à l'âge de 89 ans
André-Louis REYNAUD le 15/10/2018 à l'âge de 86 ans

Mairie d'Aspremont

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h00 à 12h00 et 14 h 00 à 16H30

Jeudi 9h00 à 12h00 et 14 h 00 à 16H30

Tel/Fax : 04 92 58 64 27

E mail : aspremont@wanadoo.fr

site internet : Un nouveau site internet et en cours de réalisation

Le Maire reçoit sur rendez-vous. Prendre contact à la Mairie

E mail : j.francou05@gmail.com

RAPPEL :

- Pour la tranquillité de tous la circulation des quads est interdite au pourtour du château.
- Le stationnement des véhicules est interdit dans la Grand Rue.

Déchetterie d'Aspres-sur-Buëch

Heures d'ouverture du 1er Novembre au 30 Avril

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 10 h à 12 h et de 13h 30 à 16h 30

Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h 30

Cette déchetterie doit impérativement être utilisée pour tout ce qui concerne les emballages, les encombrants, les gravats des particuliers, les déchets verts.

Trop de personnes utilisent encore les containers de la commune comme une déchetterie et ne respectent pas l'environnement. Les déchets non triés vous coûtent chers... soyez vigilants.